

Renvoi au comité de Législation l'adresse des sections d'Orléans (Loiret), lors de la séance du 27 vendémiaire an III (samedi 18 octobre 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Renvoi au comité de Législation l'adresse des sections d'Orléans (Loiret), lors de la séance du 27 vendémiaire an III (samedi 18 octobre 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIX - Du 18 vendémiaire au 2 brumaire an III (9 au 23 octobre 1794) Paris : CNRS éditions, 1995. p. 249;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1995_num_99_1_17769_t1_0249_0000_8

Fichier pdf généré le 07/10/2019

mais qui n'ont pas juré en vain de maintenir la liberté, l'égalité et la République une et indivisible.

PERRA, *maire*, LEFRANÇOIS fils,
agent national, DERAISNE, *secrétaire*
et onze autres signatures.

16

Le président de l'administration du département d'Indre-et-Loire écrit que les biens nationaux s'y vendent avec succès; 2 689 lots, estimés 3 832 959 L, ont été vendus 11 184 469 L.

Insertion au bulletin, renvoi au comité des Finances (30).

17

Les onze sections d'Orléans [Loiret] annoncent leur indignation sur l'assassinat de Tallien, sur les continuateurs de Robespierre; elle demandent leur punition et la liberté de la presse.

Mention honorable, insertion au bulletin, renvoi au comité de Législation (31).

[Les citoyens composant les onze sections d'Orléans à la Convention nationale] (32)

Représentants, le 10 thermidor vous avez délivré la France des tyrans nouveaux qui élevaient, sur les ruines de la liberté, le despotisme le plus barbare; ces hommes qui si longtemps déguisèrent leurs infernales machinations sous les couleurs du patriotisme, ont enfin porté leurs têtes criminelles sous la hache vengeresse des lois; mais, n'en doutez pas, représentants, vous n'avez pas assez fait; ces têtes hideuses, semblables à celles de l'hydre, se reproduisent à chaque instant; soyez donc des Hercules pour les anéantir; brisez le sceptre de l'oppression, sous lequel des intrigants, des hommes de sang veulent encore vous tenir asservis; frappez ces fléaux destructeurs, qui, foulant aux pieds la statue de la Justice, présentent partout l'image de la terreur et de la mort.

L'assassinat de Tallien vous indique assez qu'il est des scélérats qui, pour régner, voudraient détruire la représentation nationale. L'horreur que nous avons éprouvée à la nouvelle de cet événement ne peut se peindre que par la joie bien pure que nous ressentons de la conservation de ce représentant.

(30) P.-V., XLVII, 232-233. *Bull.*, 6 brum. (suppl. 2); *Rép.*, n° 28.

(31) P.-V., XLVII, 233. *Bull.*, 29 vend. (suppl.).

(32) *Moniteur*, XXII, 276. *Gazette Fr.*, n° 1021; *Mess. Soir*, n° 791.

Législateurs, que de crimes vous avez à punir! L'assassinat d'un représentant qui ose porter le premier coup à la tyrannie, l'Océan rougi par des flots de sang, le sol de la France recelant de toutes parts une foule de victimes qui, du fond de leurs tombeaux, crient vengeance contre leurs assassins, ne suffisent-ils pas pour provoquer la justice nationale?

Faites marcher la révolution rapidement vers son but; communiquez au gouvernement une action forte et nerveuse; que le patriote pur y trouve un asile contre tout genre de tyrannie; et les traîtres, les intrigants, les fripons, les dilapidateurs de la fortune publique, la punition de leurs forfaits. Déployez des mesures répressives contre ces satrapes révolutionnaires qui sèment partout l'épouvante, qui ne veulent la terreur que parce qu'elle leur est nécessaire pour ensevelir leurs crimes; vous direz alors: « Nous avons fini la révolution. »

Au règne de la terreur faites succéder celui de la justice; maintenez la liberté de la presse, restez fermes à votre poste; si vous êtes attaqués, le peuple est là pour vous défendre et former un rempart contre le vice et le crime qui voudraient vous assiéger.

Tels sont les sentiments des citoyens d'Orléans qui n'ont point éprouvé la réaction du modérantisme et de l'aristocratie abattus par la révolution du 10 thermidor; ils ne reconnaissent d'autorité légitime que la vôtre; leur dernier soupir sera pour la représentation nationale, pour le maintien de la république, une, indivisible et démocratique.

18

Le citoyen Depeuille, artiste de Paris, annonce qu'il vient de faire tracer au burin quatre sujets de la Nouvelle Héloïse, qu'il présente à la Convention.

Mention honorable, renvoi au comité d'Instruction publique (33).

Le citoyen Depeuille, marchand d'estampes, rue Denis, section de Bon-Conseil, fait hommage à la Convention de quatre gravures toutes montées, représentant quatre sujets de la *Nouvelle Héloïse* (34).

19

Le comité de surveillance de Barbezieux [Charente] annonce qu'en fouillant la terre pour extraire du salpêtre, il a trouvé 27 marcs 4 onces d'argenterie, qu'il a remis au district.

(33) P.-V., XLVII, 233. *J. Fr.*, n° 753; *M. U.*, XLIV, 427.

(34) *Bull.*, 28 vend. (suppl.). *Moniteur*, XXII, 280.